

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Jimmy Maret pour la rénovation de la toiture avec transformation de deux lucarnes et création de 3 Velux sur la parcelle n° 18015, folio n° 94, zone V2, à Villette, coord. 2582342/1103450

M. Jean Chalopin par le bureau d'architecture Cittolin Polli & Associés SA pour la construction d'un parking souterrain avec locaux de services, terrasse couverte et jacuzzi sur la parcelle n° 3064, folio n° 141, zone T3, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 2583842/1106160

M. Joël Lattion par le bureau d'architecture André & Christophe Salamin pour la construction d'une villa avec panneaux solaires en toiture sur la parcelle n° 20419, folio n° 58 (49), zone R3, lieu-dit Les Epeney à Lourtier, coord. 2586280/1100268 (Projet en dérogation à l'art. 97 du RCCZ)

M. Charles Firmenich pour la démolition du bâtiment existant et la construction d'un chalet avec changement d'implantation et création de forages géothermiques sur la parcelle n° 4559, folio n° 146, zone T3, lieu-dit Les Esserts à Verbier, coord. 2584417/1105830

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.